Pouvoir d'emprunt

Pourquoi? Voyons cela. Comme le savent les députés, lorsque nous recevons le budget principal à la fin de la première période des subsides, nous en approuvons les cinq douzièmes, parfois davantage. Nous savons que nous accuserons un déficit l'an prochain et qu'il nous faudra emprunter des sommes considérables. Par ce projet de loi, nous disons au Parlement canadien que nous savons que nous accuserons un déficit l'an prochain. C'est à peu près comme lorsque nous présentons le Livre bleu. Nous savons que le budget n'a pas été approuvé dans son entier et que nous n'en avons pas examiné les chiffres. Mais nous savons qu'il va falloir dépenser de l'argent pour payer les gens, qu'il va falloir faire marcher le Parlement et faire marcher le pays. Donc nous voulons l'autorisation d'avoir une partie de ce qu'il va nous falloir comme emprunts pour l'année suivante.

Ne serait-ce pas merveilleux s'il nous arrivait un budget et que nous n'ayons pas besoin d'un sou de plus que les 16 milliards? Cela je le voudrais bien, mais je suis persuadé comme le sont tous les autres députés qu'il va nous falloir plus de 16 milliards. Les 16 milliards de la partie II du projet de loi, ce n'est en réalité qu'un petit acompte. C'est regrettable, mais c'est un acompte sur ce qui risque d'être nécessaire pour l'an prochain.

Dans son exposé économique, le ministre des Finances a prévu que les besoins financiers de l'année budgétaire en cours seraient de 29,877 millions de dollars, et ceux de l'année prochaine de 29,193 millions. Ce sont là des sommes énormes. C'est beaucoup plus effectivement que ce que nous avons les moyens d'emprunter. Cependant, les gens poussent les hauts cris quand nous parlons de coupures, disant que ce n'est pas le moyen de procéder. L'opposition ne cesse de nous demander plus.

Je suis intervenus sur ces projets de loi auparavant, quand j'étais dans l'opposition. J'ai présenté des suggestions au gouvernement d'alors, et à la Chambre. J'ai parlé entre autres choses des comités permanents de la Chambre. Un de nos rôles essentiels aux comités permanents consiste à examiner les prévisions budgétaires dans le détail en veillant au bien-fondé des crédits demandés par les ministères et les ministres. Nous avons le devoir-et j'espère que nous allons nous en acquitter pendant la nouvelle législature, avec les nouveaux comités permanents-d'examiner les prévisions budgétaires dans le détail. Quand nous estimerons que les sommes sont un peu trop élevées pour les Canadiens, nous nous y attaquerons et nous voterons contre. Voilà ce que nous devons faire. Il faut attendre des députés de l'opposition qu'ils examinent chaque budget en détail. Il faudra qu'ils disent que nous n'avons pas vraiment besoin de telle ou telle dépense et qu'ils voteront contre. Voilà ce qui devrait se faire.

Également, il faudrait choisir un ordre de priorités pour les dépenses publiques. La député de Trinity (M^{III} Nicholson) a parlé de cette pauvre vieille Société Radio-Canada, disant qu'il n'était vraiment pas possible d'y pratiquer des coupures, que c'était une chose horrible à lui faire. Cette pauvre Société Radio-Canada, elle a dû perdre 75 millions sur près de un milliard. Est-ce que c'est tragique? Je vais dire à la Chambre ce que je pense des budgets sociaux. Plutôt supprimer tout le budget de Radio-Canada que de toucher à la pension de sécurité de la vieillesse. Voilà ma priorité. Si ces décisions s'imposent, c'est à nous, députés, qu'il incombe de les prendre. Voilà

ce qu'il faudrait entendre de la part d'une opposition constructive. Mais on entend brailler au sujet des pauvres programmes disparus. Il est ridicule d'avoir une pareille opposition. Elle ne veut pas regarder en face la réalité nationale. Les députés de l'opposition s'imaginent qu'ils ont été envoyés au Parlement pour essayer de grappiller quelque chose pour leur circonscription: qu'est-ce que je peux obtenir comme programme pour mes gens, combien est-ce que je peux venir arracher à la mangeoire? Il faut que cela cesse. Il nous faut une opposition sérieuse, qui n'hésite pas à dire: «Voilà ce que vous pouvez faire: vous pouvez supprimer cette dépense-là et cette autre dépense; c'est de ce côté-là qu'il faudrait regarder.»

Je m'étonne que le critique financier de l'opposition officielle ne soit pas ici. Sous le gouvernement précédent, il était ministre chargé du développement économique et c'est lui qui nous a valu cette fameuse combine qu'est le crédit d'impôt à la recherche et au développement.

M. de Jong: Oui, c'est vraiment une combine.

M. Blenkarn: J'entends le député. Nous l'avons énergiquement combattue. Cette combine nous coûte entre 1,200 et 1,500 millions de dollars. Et nous nous demandons ensuite pourquoi nos revenus ont diminué de 1.8 milliard de dollars cette année! Rien que là nous avons perdu 1.2 ou peut-être même 1.5 milliard de dollars. Voilà le genre de chose que nous a donnée le critique officiel en matière financière lorsqu'il était chargé du développement économique. Il est inouï de l'entendre se plaindre des réductions budgétaires après cela. Il a vu à ce que nous ne touchions pas ces recettes. Voilà le problème. Les députés devraient applaudir le ministre des Finances de mettre un terme à cette combine.

M. de Jong: On n'est pas en train d'y mettre fin.

M. Blenkarn: Il faut mettre fin à cette resquille. Il faut mettre fin à toute une série de choses.

La Chambre a étudié l'année dernière le budget du gouvernement précédent. Après avoir débattu sérieusement le projet de loi C-21 au cours de la dernière législature, cette mesure portant pouvoir d'emprunt de 29.555 milliards de dollars, nous avons réussi à démontrer que le chiffre ne correspondait pas aux prévisions du ministre des Finances de l'époque. Nous avons donc réussi à en faire retrancher cinq milliards. A la suite de négociations et grâce à nos pressions, nous avons donc réussi à faire diminuer de 29.5 à 24.5 milliards l'autorisation d'emprunter réclamée dans ce dernier projet de loi et dans les limites de laquelle nous fonctionnons présentement.

• (1710)

Il semble que les experts financiers des libéraux n'aient pas calculé juste dans le budget du 15 février. Il nous faut malheureusement nous adresser à nouveau à la Chambre pour récupérer ces cinq milliards pour le reste de l'année en cours. Voilà de quoi il est question. A la suite de légers changements aux calculs, le montant requis se chiffre maintenant à 5.3 milliards.

Il nous faut évidemment près de deux milliards pour intervenir sur les marchés des changes étrangers. Il nous faut évidemment avoir la possibilité d'emprunter à bon marché si la nécessité s'en présentait au-delà des besoins réguliers. La marge de deux milliards cessera d'avoir effet le 31 mars.